

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Fortunato Benalal Z"l 24 Tamouz - 18 Juillet

### KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La famille de Frédéric Sebbag en l'honneur de leur fils Nathaniel Haim Messod qui est Bar-Mitzva. Mazal-Tov aux familles Sebbag et Medalsy.

### SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: 1- La famille Ruimy pour la nahala de leur mère Julie Simha Ruimy bat Chabba Z"l  
2- M. Marco Abenhaim pour les nahalot de Joseph bar Rachel Z"l et Rachel Chantal bat Dina Z"l

### ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

#### COMITÉ DES DAMES D'HÉKHAL SHALOM

Hafrachat 'Halla pour les dames  
Conférencier Rabbin Ronen Abitbol

Le Dimanche 23 Juillet 2017 à 19h30 EREV CHODECH  
N'oubliez pas d'apporter le bol pour pétrir votre pâte et un plastique pour la couvrir  
Tous les ingrédients vous seront fournis

### AVIS IMPORTANT SYSTÈME DE SÉCURITÉ

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR PASSER AU BUREAU POUR PRENDRE VOTRE CLÉ DE SÉCURITÉ POUR LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE, CAR DURANT LA AMIDA, LA PRIÈRE NE SERA PAS INTERROMPUE POUR L'OUVERTURE DES PORTES  
MERCİ DE VOTRE COLLABORATION  
LE PRÉSIDENT BENJAMIN MAGAZZINICH  
RABBIN RONEN A. ABITBOL ,

«Ben Hametsarim». Cette période sombre du calendrier hébraïque est encadrée par deux jeûnes: celui du 17 Tamouz en introduction et celui de Tichâ Béav en conclusion.

La période des Trois semaines a été, par tradition historique, le cadre d'événements douloureux comme l'expulsion des Juifs de France, puis celle des Juifs d'Allemagne et enfin la plus tristement célèbre de toutes: l'expulsion des Juifs d'Espagne. À cette époque, c'est-à-dire à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Juifs étaient

particulièrement bien installés en Espagne. Ils y disposaient d'appuis politiques considérables qui leur paraissaient indestructibles. Mais la réalité a prouvé qu'il n'en était rien. Une chose est sûre, malgré la multiplication de malheurs qui se sont abattus sur notre peuple au cours de ces Trois semaines, ça ne doit pas susciter chez nous une réaction superstitieuse. Il est vrai que le Choul'han Aroukh nous indique qu'il est préférable de ne pas être impliqué dans un procès durant ce laps de temps, car il s'agit là d'une période plutôt défavorable. Mais nos Sages précisent, dans le Talmud, qu'un jour, cette période sera la plus belle et la plus joyeuse de l'année et que le début du mois de Av sera plus grandiose que Roch Hachana et Yom Kippour réunis. (Hamodia)

### Coin de la Halakha - Les trois semaines

Les trois semaines entre le 17 Tamouz et le 9 av ont été une période triste pour le peuple juif tout au long de son histoire. Ces semaines se situent entre deux dates, durant lesquelles des catastrophes s'abattirent sur le peuple d'Israël. C'est la raison pour laquelle ces trois semaines sont assimilables à une période de deuil.

**1-** Selon le Choul'han Aroukh et le Rambam, chez les Séfaradim l'usage veut que l'on s'abstienne de se couper les cheveux et de se raser la barbe uniquement la semaine durant laquelle tombe Tichâ Béav. Mais dans plusieurs communautés Séfarades, la coutume est de s'abstenir déjà à partir de Roch 'Hodech Av. **2-** Lorsqu'un enfant atteint l'âge de trois ans pendant les trois semaines, on repousse la coupe de cheveux après le 9 Av. **3-** D'après la loi stricte, il est permis d'aller à la piscine et à la mer, jusqu'à la semaine durant laquelle tombe Tichâ Béav, seulement il faudra éviter de se baigner dans des endroits dangereux. Aussi d'après la loi il faut se baigner en Tsniout, femmes et hommes séparés. Cette loi est valable toute l'année. Mais nos Sages nous enseignent que la période du 17 Tamouz au 9 Av est une période dangereuse. Chaque année nous constatons, un nombre impressionnant de noyades. Pour cela que nos Maîtres conseillent d'éviter d'aller se baigner même si la loi le permet. **4-** Il convient de ne pas fixer d'opérations chirurgicales durant ces semaines ou au moins à partir de Roch 'Hodech Av, si évidemment il ne s'agit pas d'une urgence vitale. **5-** Pendant cette période, on ajoute à l'étude de la Torah, les lois concernant le Temple. Comme il est rapporté dans le Midrach: «car l'étude de ces sujets, je vous considérerai occupés de la reconstruction du temple». **6-** On ajoute aussi les dons à la Tsédaka, ainsi qu'il est dit: « Tsion sera délivré par la justice et ses captifs par la Tsédaka ».

### INFORMATION: [www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

Communauté Sépharade Hékhshal Shalom,  
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes  
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,  
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 4 No.13  
CHABBAT 15 JUILLET 2017  
21 TAMOUZ 5777

### Paracha PIN'HAS

Allumage des bougies  
du Chabbat: 20:23  
Sortie du Chabbat: 21:36



### Horaire des Offices 2017 - 5777

Chabbat 15 Juillet 2017 / 21 TAMOUZ 5777

Chahrit: 8:15

Cours avec Rav Ronen A. Abitbol 18:15

Minha: 19:45 Séouda Chélichite et Arvit

### Dimanche 16 Juillet 2017

Chahrit: 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 19:00

### Lundi 17 au Jeudi 20 Juillet 2017

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 19:00

### Vendredi 21 Juillet 2017 - 27 TAMOUZ

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 18:30

**ALLUMAGE DES BOUGIES: 20:17**



VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB AU

[www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

SUR INTERNET ET MOBILE  
S.V.P INSCRIVEZ VOUS

## PARACHA PIN'HAS

### Josué est choisi pour remplacer Moïse



- ◆ Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimône, et de la princesse midianite. D-ieu lui accorde une alliance de paix et le titre du Cohen pour lui et sa postérité.
- ◆ Un recensement du peuple aboutit au compte de 601,730 hommes âgés de vingt à soixante ans.
- ◆ Hachem dit à Moché Rabbénu que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël.
- ◆ Les filles de Tselofhad réclament à Moché le territoire revenant à leur père qui est décédé sans laisser de fils. D-ieu accepte cette demande et l'intègre aux lois d'héritage de la Torah.
- ◆ Hachem demande à Moché Rabbénu de transmettre la direction du peuple d'Israël à Yéhochoûâ.
- ◆ La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et les offrandes du Chabbat, et toutes les fêtes.

### La récompense de l'acte

« Pin'has ben Eléazar... » (Bamidbar 25, 11)

Pourquoi l'acte méritoire de Pin'has apparaît-il à la fin de la Paracha Balak, tandis que la récompense de cet acte n'est mentionnée qu'au début de la Paracha Pin'has ?

L'Admour de Tsanz explique que Pin'has a réalisé un acte de vengeance. Or, un tel acte peut être motivé par deux raisons: soit il est le résultat de pensées sincères en l'honneur d'Hachem, soit il est le fruit de raisons personnelles, ce qui est alors très néfaste.

Ainsi, puisqu'il nous faut vérifier à de nombreuses reprises quelles sont les véritables motivations de Pin'has, la récompense ne peut pas venir immédiatement. C'est la raison pour laquelle elle tarde à être mentionnée...

### Amour pour son prochain

Pin'has, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le Prêtre, a détourné la fureur des enfants d'Israël... et je ne les ai point affligés de ma colère » (Bamidbar 26, 11).

## Rabbin Ronen A. Abitbol



La Guemara (Sanhedrin 82b) nous dit que, dès que Pin'has tua Zimri, toute la tribu tenta d'éliminer Pin'has... Alors, D-ieu envoya un ange pour l'attaquer et faire diversion... Voyant que plusieurs de ses agresseurs mouraient, Pin'has se mit à prier pour eux et l'effusion de sang s'arrêta.

Pin'has s'adressa à D-ieu : « Maître du Monde, faut-il que 24.000 hommes meurent à cause de quelques pécheurs ? »

Les enseignements de cette Guemara nous indiquent combien il est primordial de prier pour son prochain... Ces hommes pour qui Pin'has pria voulaient le tuer et furent exécutés justement pour éviter sa mort... Et cependant, dans sa grandeur d'âme, Pin'has ne supporta pas de les voir mourir l'un après l'autre et, c'est pourquoi, il supplia D-ieu « d'arrêter le massacre ».

Son amour pour son prochain était tel qu'il ne supportait pas de voir des gens souffrir, même si cela devait lui porter préjudice. A plus forte raison, nous devons prier pour notre prochain qui ne nous veut aucun mal et qui a sûrement besoin de notre aide !

### Histoire- Prier pour l'autre

Le Rav Chlomo Zalman Auerbach Zt"l raconte cette histoire au sujet de son père, Rabbi Haïm Leib Zt"l. « Une dame rendit visite à mon père, tard dans la nuit, pleurant et se plaignant que sa fille souffrait terriblement pendant son accouchement. Le médecin craignait pour la vie de la mère et de l'enfant et prétendait que, s'il ne pratiquait pas immédiatement une césarienne, la situation ne pouvait qu'empirer. - « Je vous en prie, monsieur le Rabbin, priez pour ma fille et son bébé ».

Mon père commença par consoler la dame et lui affirma que tout irait bien, et que le médecin n'avait pas à pratiquer de césarienne, « Ayez confiance en D-ieu et votre fille et son bébé se porteront bien, je peux vous l'assurer ». La dame s'en fut rapidement à la clinique, et s'empressa de dire au médecin, qu'il ne fallait absolument pas pratiquer de césarienne !

Dès qu'elle fut partie, mon père regretta ce qu'il venait de dire. Sa première réaction fut de calmer et de reconforter la

dame, mais maintenant il se demandait: « Comment ai-je pu m'avancer autant, alors que les médecins ont considéré que la vie de la jeune maman était en danger ? Je n'ai pas évalué l'importance des risques ».

Tout de suite il tenta de rattraper la dame pour lui dire de se conformer aux instructions des médecins, mais il ne put la retrouver. Mon père revint à la maison, consterné, se faisant un souci d'encre pour la jeune maman en couches... Alors, il demanda instamment à toute la famille de rester éveillée toute la nuit pour faire des prières, pour lire des psaumes. Je n'avais jamais vu mon père aussi troublé que cette nuit-là. Il pleura toute la nuit, priant pour la bonne délivrance de la jeune femme.

Le lendemain, la dame revint avec des larmes de joie et s'écria : « Merci, Rabbi » en sanglotant. « Merci pour vos bénédictions et vos encouragements. Ma fille a donné naissance à un beau bébé, et tout le monde se porte bien ! »

Tu annonceras que je lui accorde mon alliance de la paix. Elle sera pour lui et sa postérité après lui une alliance de la paix.

(Nombres, 25, 12-13)

Pin'has n'a pas eu le titre de Cohen jusqu'au moment de son acte. La raison en est que quand Aaron et Elâzar après lui, ainsi que toute leur descendance, reçurent la bénédiction divine en vue du service consacré au Michkan, puis au futur Temple, cette investiture ne concernait pas les enfants déjà nés, mais uniquement ceux qui seraient à venir. Or, Pin'has était l'aîné d'Elâzar, et il ne pouvait, à ce titre, prétendre assumer son rôle de Cohen.

Toutefois, au lieu d'en être affecté, comme Qora'h le fut alors que lui-même ne pouvait prétendre au titre de Cohen, au lieu d'être jaloux de ses frères d'en vouloir à Moché Rabénou et Aaron, au lieu d'en vouloir au monde entier pour ne pas avoir mérité ces honneurs, au lieu de se révolter devant cette injustice au lieu de s'éloigner de la foi, Pin'has au contraire se rapprocha de D-ieu et accepta cette décision avec joie. Et la preuve se trouve dans ce verset où l'Eternel lui confère le titre de Cohen pour lui et toute sa descendance même si

Pin'has ne pouvait y prétendre. Et c'est précisément son acte, qui ne fut conduit ni par des motifs de jalousie, ni par une quelconque frustration, qui exprime sa bravoure, et la pureté de son cœur. A l'époque du Premier Temple il y eut 80 Grands-Prêtres et 300 durant le Second; et tous étaient descendants de Pin'has.

### Eliya et Eliyahou

Dans le livre de la Torah le mot « Paix- Shalom » est écrit avec la lettre « Vav » qui est coupé en deux, la question à se poser est : pourquoi le vav est-il coupé ?

Nous savons que Pin'has est identifié au Prophète Eliyahou, et le nom du prophète porte en effet un vav. Seulement à six endroits dans les écrits de la Torah, Yaâkov Avinou s'empare du vav de son nom, et désormais le Prophète Eliyahou est appelé Eliya. Yaâkov ne consentit à réintégrer le « vav » manquant qu'à l'heure où le Prophète Eliyahou viendrait annoncer la rédemption Messianique qui va être B"H, au sixième millénaire. Alors seulement Eliya s'appellera définitivement Eliyahou.

Rabbi Shimon ben Lakish enseigne que l'Eternel dit à Elie : « Comme tu as fait la paix entre Moi et Israël dans ce monde, ainsi tu la feras à l'avenir. »

### Une Torah divine

Hachem demande à Moché Rabbénou de transmettre la direction du peuple d'Israël à Yéhocouâ.

En général, tout père désire que son fils réussisse dans la vie, même s'il réussit encore mieux que lui, notamment au niveau de son couple et de son travail. Un père n'est pas jaloux de ses enfants. Bien au contraire, il en est fier.

D'ailleurs, la Guemara (Sanhedrin 105b) nous cite au nom de Rav Yossi : « Un homme est jaloux de tout, sauf de son fils et de son élève ».

Ainsi, Moché Rabbénou pensait que ses enfants étaient tout à fait aptes à diriger le peuple d'Israël, et il aurait même pu leur faciliter les choses dans ce sens. Toutefois, il choisit de remettre cette responsabilité entre les mains de Yéhocouâ, comme le lui demanda Hachem.

De cet événement, nous constatons que la Torah est d'origine divine ! En effet, si la Torah avait été écrite par Moché, il aurait naturellement donné la priorité à ses enfants pour diriger le peuple juif ! Le fait qu'il ait donné les pleins pouvoirs à Yéhocouâ est une preuve éclatante de sa soumission à Hachem, et donc du caractère divin de la Torah... (Rav Mordékhai Steboun)

### Les cinq filles de Tselofh'ad

La Paracha de cette semaine, Pin'has, relate l'épisode des cinq filles de Tsélofhad : Ma'hla, Noâh, 'Haglah, Milka et Tirtza. On ne sait pas grand-chose de la vie de ces filles, mais à un moment de l'histoire d'Israël, ces cinq filles ont eu le Grand Mérite d'intégrer une clause dans la Torah.

Tsélofhad appartenait à la génération née dans l'esclavage égyptien, libérée par l'Exode et à laquelle fut attribuée, en héritage éternel, la terre de Canaân. Bien que cette génération ne méritât pas de prendre elle-même possession de la terre, quand ses enfants traversèrent la rivière du Jourdain pour s'en emparer, ils agirent en tant qu'héritiers de leurs pères. Chaque famille reçut sa part de terre, en fonction du partage entre les 600,000 membres de la génération de l'Exode.

Les lois de l'héritage, telles qu'elles avaient initialement été données dans la Torah, ne reconnaissaient comme héritiers que les fils et n'avaient donc rien réservé pour les filles. Ma'hla, Noa, 'Hagla, Milka et Tirtza refusèrent cet état et abordèrent Moché avec une pétition : « Pourquoi le nom de notre père serait-il éliminé de sa famille sous prétexte qu'il n'a pas eu de fils ? Attribue-nous un héritage parmi les frères de notre père » (Bamidbar 27, 4).

Moché présenta leur demande à D-ieu qui répondit : « Les filles de Tsélofhad parlent juste. Donne-leur... la part de leur père » (ibid. verset 7). Puis Hachem instruisit Moché d'intégrer la clause suivante dans les lois d'héritage de la Torah: Si un homme meurt sans fils, tu donneras sa part à sa fille (ibid. verset 8).

### Une Réflexion - La Âmida

La prière, c'est le service du cœur. Comme l'explique le Maharal de Prague, la prière que l'homme adresse à D-ieu témoigne de sa sollicitude, de son attachement à l'Eternel et qu'il ne peut subsister que par D-ieu; et lorsque l'homme se met au service de D-ieu, il s'en approche et adhère à Lui. C'est ce qui lui assure sa vie matérielle et spirituelle.

- Prenez votre temps pour dire la Âmida avec ferveur. Mot à Mot doucement. Personne ne court après vous pour terminer plus vite.
- Si vous avez terminé, S.V.P NE PARLEZ PAS ça dérange les autres.
- Ceci est bien pour VOUS, et aussi bien pour NOUS TOUS.

### Ça va être la plus belle période

Mardi dernier, nous sommes entrés, dans la période dite des «Trois semaines» que l'on a l'habitude d'appeler en hébreu

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

LA FAMILLE RUIMY POUR LA NAHALA DE LEUR MÈRE

JULIE SIMHA RUIMY BAT CHABBA Z"l

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

